



RIMONDI
ALONSO
HUISSOUD
CAROULLE
PIETTRE

CABINET D'AVOCATS

Barreau de Thonon-les-Bains, du Léman et du Genevois

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN DEUX LOTS
DE DEUX STUDIOS**

**LOT N°1 : DANS UN ENSEMBLE EN COPROPRIETE « LE VAL D'ARVI »
14 QUAI D'ARVE – 74100 ANNEMASSE**

MISE A PRIX 30 000 €

**LOT N°2 : SITUE DANS UN ENSEMBLE IMMOBILIER
8 ROUTE DE FRANGY – MEYTHET – 74960 ANNECY**

MISE A PRIX 45 000 €

FIXEE AU VENDREDI 20 MAI 2022 - 15 HEURES

**à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de THONON-LES-BAINS,
au Palais de Justice sis 10 rue de l'Hôtel Dieu à THONON-LES-BAINS (74200).**

DESIGNATION

LOT N°1 : Sur la commune d'ANNEMASSE (74100), dans un ensemble immobilier LE VAL D'ARVI figurant au cadastre section A n°4499, section A n°4501, section A n°4504 et section A n°4505 pour une surface totale de 6a 63ca, à savoir dans cet ensemble, **le lot n°8** : un appartement de type studio situé au 1er étage portant le numéro de porte 10 sur plan comprenant le hall d'entrée, la pièce principale avec coin cuisine, une salle d'eau; et les 58/1000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Le tout d'une superficie privative de 28,69 m² de surface Loi Carrez totale, 29,73 m² de surface au sol totale.

Les biens sont inoccupés.

LOT N°2 : Sur la commune d'ANNECY (74960), Meythet, dans un ensemble immobilier cadastré 182 section AI n°201 et 182 section AI n°203, à savoir dans cet ensemble **le lot n°16** au rez-de-chaussée du bâtiment B, un appartement n°21 de type studio comprenant la pièce principale avec coin cuisine, une salle d'eau ; avec les 1562/10.000èmes des parties communes spéciales au bâtiment B et les 576/10.000èmes des parties communes générales

Le tout d'une superficie privative de 20,00 m² de surface Loi Carrez totale, 20,00 m² de surface au sol totale.

Les biens sont inoccupés.

Outre la mise à prix ci-dessus indiquée, cette vente aura lieu aux charges, clauses et conditions énoncées au Cahier des conditions de vente, déposé sous le n° RG 21/00099 au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de THONON-LES-BAINS, où chacun peut en prendre connaissance ou au Cabinet de la SELARL RIMONDI – ALONSO – HUISSOUD – CAROULLE – PIETTRE.

Une visite des lieux sera assurée par la SCP MOTTET-DUCLOS-TISSOT, Huissiers de Justice à SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS, (tél. 04.50.49.20.80) le mardi 10 mai 2022 de 9h à 10h pour le bien situé à ANNECY, et le mardi 10 mai 2022 de 11h à 12h pour le bien situé à ANNEMASSE.

Pour tous renseignements, s'adresser à la SELARL RIMONDI – ALONSO – HUISSOUD – CAROULLE – PIETTRE, « Le Président » 1 bis, Avenue des Tilleuls - BP 61 - 74202 THONON-LES-BAINS cedex
Téléphone 04 50 26 31 46 - E-mail : saisies@avocat-rimondi.com.